



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'ISABU

I. CONTEXTE GENERAL

L'institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE). L'ISABU a été créé par l'Ordonnance Législative n° B7/11 du 22 juin 1962. Cette ordonnance a été revue par le décret n° 100/202 du 15/9/2014, portant réorganisation de l'ISABU et l'Ordonnance Ministérielle n° 710/1862 du 28/11/2014, portant organisation des services de l'ISABU. L'ISABU dispose d'un mandat national de coordonner la recherche agronomique au Burundi. En cette qualité, l'ISABU oriente les initiatives de recherche, centralise leurs résultats et les propose/restitue aux services de vulgarisation pour leur transfert et adoption par les utilisateurs.

L'ISABU a pour mission de promouvoir le développement scientifique de l'agriculture et de l'élevage du Burundi. A cette fin :

1. Il assure l'administration des établissements de recherche et d'expérimentation dont la gestion lui est confiée par le Ministère ayant l'environnement, l'agriculture et l'élevage dans ses attributions ;
2. Il se livre à toutes études, recherches, expérimentations visant le développement de l'agriculture et de l'élevage en général, et à tous travaux se rapportant à son objet en particulier ;
3. Il collabore avec les services du MINEAGRIE et avec d'autres services intéressés à ses activités, notamment les agriculteurs et éleveurs et leurs associations, à la programmation, évaluation et diffusion ainsi que l'utilisation des résultats de ses recherches et expérimentations ;
4. Il a le pouvoir de négociation en vue d'acquérir tout matériel végétal et animal intéressant la recherche ;
5. Il concourt à la formation et au recyclage des techniciens et spécialistes du domaine de la vulgarisation et de la recherche agro-sylvo-zootechnique ;
6. Il prépare et négocie les conventions de coopération scientifique susceptibles de contribuer à la réalisation de son programme.

En plus de ces missions liées à la recherche, le Gouvernement du Burundi a récemment donné une nouvelle orientation à l'ISABU. Cette dernière consiste en la transformation de l'ISABU en industrie des semences de qualité et des animaux d'élevage performants.

En effet, le phénomène de mobilité du personnel lié au départ à la retraite, la mise en disponibilité, la démission, l'adésertion et le décès prématuré de quelques cadres et agents oblige l'ISABU à opérer un recrutement d'un effectif requis des chercheurs et des administratifs à affecter aux différents services nécessaires afin de pouvoir continuer à mieux fonctionner et offrir à la communauté un service de qualité.





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



II. OBJECTIFS ET RESULTATS.

II.1. Objectif

D'une manière générale, il s'agit de mettre à la disposition de l'ISABU un personnel qualifié et compétent afin d'assurer sa mission de recherche et de production des semences sélectionnées et animaux d'élevage performants.

II.2. Tâches et Responsabilités

A. Postes de treize (6) Chercheurs (Ph.D; Mastère ou Bac+5)

1. Les principales tâches et responsabilités du chercheur sont notamment :

1. Formaliser et élaborer les projets de recherche à proposer à l'autorité hiérarchique et au bailleur de fonds sur base des problématiques hautement pertinentes soulevées par la société ;
2. Exécuter les projets de recherche;
3. Concevoir et suivre la mise en œuvre efficace des protocoles de recherche ou de production des semences;
4. Encadrer les techniciens dans la mise en œuvre des travaux de recherche ou de production des semences ;
5. Développer les partenariats avec les intervenants régionaux et internationaux travaillant sur des sujets similaires afin de partager les pistes de réflexion, les connaissances et les solutions pratiques ;
6. Participer à la préparation de la réponse à des appels d'offres d'organismes publics ou privés intervenant dans son domaine d'expertise ;
7. Publier assez régulièrement les résultats de la recherche dans des revues scientifiques indexées ainsi qu'à travers les médias et les conférences/séminaires scientifiques ;
8. Participer activement et très régulièrement dans les activités de renforcement des capacités (formations académiques à long terme, stages et ateliers de formation à court terme) ;
9. Exhiber à grande échelle les meilleurs résultats de la recherche à travers l'installation des champs de démonstration / de multiplication des semences dans les centres d'innovations de l'ISABU et chez les fermiers pilotes sélectionnés par l'ISABU ;
10. Accepter de signer le contrat de performances et d'être régulièrement évalué sur base des performances ;
11. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.

2. Compétences

* Compétences organisationnelles

1. Bonne connaissance de la méthodologie de la recherche ou de production des semences;
2. Expérience avérée dans la gestion des projets de recherche/ production des semences/développement agricole ;
3. Grande intégrité, passion pour l'excellence et bonnes relations interpersonnelles ;
4. Orientation vers l'atteinte des résultats et capacité à travailler de façon autonome ;
5. Justifier d'une expérience en planification et analyse des projets, et particulièrement concernant les aspects agronomiques ;
6. Justifier de la capacité à produire des rapports ;
7. Identifier les risques liés à la mise en œuvre du projet et proposer des solutions pour faire face à ces risques ;





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



8. Justifier de la capacité de gestion des relations et capacité de travailler efficacement avec des groupes culturellement et idéologiquement diversifiés ;
9. Justifier de la capacité en communication verbale et écrite.

**Attitudes et capacités*

1. Avoir des capacités d'analyse et de synthèse ;
2. Être organisé et méthodique ;
3. Accepter et donner des critiques constructives ;
4. Suivre toutes les procédures, les processus et les stratégies de l'ISABU ;
5. Respecter et promouvoir la politique nationale agricole et environnementale ;
6. Respecter les délais et la qualité des exigences des résultats ;
7. Surveiller son propre travail afin d'en corriger les erreurs.

**Communication*

1. Partager activement des informations pertinentes et les acquis de la recherche ;
2. Communiquer clairement ;

**Professionnalisme*

1. Être capable de prendre des décisions ;
2. Être capable d'identifier les problèmes, les opportunités et les risques ;
3. Être résilient aux défis et stress de travail ;
4. Traiter tous les collègues avec respect et dignité.

**Travail d'équipe*

1. Contribuer activement à un environnement d'équipe efficace et agréable ;
2. Contribuer et suivre les objectifs de l'équipe ;
3. Déléguer les tâches et les responsabilités ;
4. Prendre la responsabilité conjointe pour le travail de l'équipe.

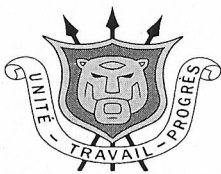
**Compétences techniques*

1. Avoir d'excellentes compétences en informatique, en particulier dans les applications MS Office tels que MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, Internet, Logiciels de traitement statistique des données et autres logiciels spécifiques à son domaine de travail.

3. Education

1. Etre titulaire d'un diplôme de Docteur en amélioration des plantes/production ou santé animale/Transformation agro-alimentaire ou tout autre domaine connexe. Avoir publié des articles scientifiques dans des revues internationales indexées et avoir réalisé des travaux de consultation dans son domaine de recherche constituent un avantage.
2. Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Agronome (BAC+5) ou de Mastère en amélioration végétale/agronomie tropicale/lutte intégrée contre les maladies et ravageurs des plantes/santé ou production animale/aquaculture/technologie agro-alimentaire/chimie/biochimie/sciences du sol/mécanisation agricole/audit/ou tout autre domaine connexe. Pour le titulaire du diplôme de mastère, avoir publié au moins un article scientifique dans une revue internationale indexée constitue





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



un avantage.

4. Exigences particulières

1. Être de nationalité burundaise¹ ;
2. Être âgé de 18 ans révolus et n'avoir pas dépassé 40 ans. Toutefois, la limite d'âge est reculée à l'âge de 50 ans pour les candidats porteurs d'un diplôme de docteur ;
3. N'avoir pas été condamné, sauf pour infraction non intentionnelle, à une peine égale ou supérieure à 6 mois de servitude pénale sans sursis ou à une peine avec sursis égale ou supérieure à un an de servitude pénale ou à plusieurs peines avec ou sans sursis dont le total est égal ou supérieur à un an de servitude pénale ;
4. Être reconnu, via le certificat médical délivré par un médecin agréé par le Gouvernement, cliniquement et physiquement apte à exercer l'emploi postulé ;
5. Ne pas avoir été révoqué d'un emploi public et avoir une attestation de bonne conduite, vie et mœurs ;
6. Avoir un permis de conduire constitue un atout.

¹ Selon les statuts de l'ISABU, en cas de pénurie des candidats nationaux, des étrangers résidant au Burundi peuvent postuler et être engagés.

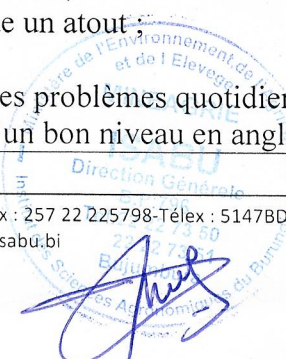
B. Postes de huit (8) techniciens supérieurs : Bachelier (BAC+3)/ Ingénieur industriel (A1)

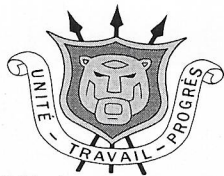
1. Les principales tâches et responsabilités

1. Mettre en application les protocoles préétablis par les chercheurs ;
2. Organiser le travail et coordonner le personnel mis à sa disposition ;
3. Assurer la qualité des expérimentations, ainsi que l'optimisation des matériels utilisés ;
4. Collecter et gérer quotidiennement les données ;
5. Assurer la bonne gestion des équipements, matériels et des stocks mis à sa disposition ;
6. Assurer la maintenance et valorisation du patrimoine qui lui est confié ;
7. Exhiber à grande échelle les meilleurs résultats de la recherche à travers l'installation des champs de démonstration/de production de semences dans les centres d'innovations de l'ISABU et chez les fermiers pilotes sélectionnés par l'ISABU ;
8. Accepter de signer le contrat de performances et d'être régulièrement évalué sur base des performances ;
9. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.

2. Les profils des Techniciens Supérieurs : Bachelier (BAC+3)/ Ingénieur industriel (A1):

1. Avoir un diplôme de BAC+3 ou Ingénieur industriel A1 : agronomie tropicale, phytotechnie et lutte intégrée contre les maladies et ravageurs des plantes, techniques forestières, Technologie agroalimentaire, transfert des technologies, production et santé animale et agrostologie ;
2. Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, power point) constitue un atout ;
3. Avoir une bonne maîtrise des logiciels statistiques de traitement des données et avoir une capacité de réaliser la recherche documentaire sur internet constitue un atout ;
4. Avoir une expérience sur l'insémination artificielle constitue un atout ;
5. Être disponible immédiatement ;
6. Avoir une grande capacité de travail en équipe et résoudre les problèmes quotidiens ;
7. Avoir une bonne maîtrise du français et du kirundi ainsi qu'un bon niveau en anglais ;





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Élevage



En plus du profil susmentionné, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

1. Être de nationalité burundaise ;
2. Être âgé de 18 ans au moins et n'avoir pas dépassé 35 ans ;
3. Ne pas avoir été révoqué d'un emploi public ;
4. Être libre de tout engagement ;
5. Être disposé(e), une fois retenu(e), à travailler sur toute l'étendue du territoire national où l'ISABU est opérationnel, et également à exécuter tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la station régionale de recherche ou centre d'innovation.

C. Postede vingt (20) techniciens agronomes/ vétérinaires A2 et cinq (5) laborantins A2 ou autres compétences équivalentes.

1. Les principales tâches et responsabilités

** Techniciens agronomes et vétérinaires*

1. Mettre en application les protocoles préétablis par les chercheurs ;
2. Organiser le travail et coordonner le personnel mis à sa disposition ;
3. Collecter quotidiennement les données ;
4. Assurer la bonne gestion des équipements, matériels et des stocks mis à sa disposition ;
5. Assurer la maintenance et valorisation du patrimoine qui lui est confié ;
6. Assurer l'encadrement des capitas et de la main d'œuvre ;
7. Elaborer des listes de paie ;
8. Pour les vétérinaires, être capable d'assurer la gestion rationnelle de l'élevage et des animaux de la ferme ;
9. Une fois retenu, accepter de signer le contrat de performances et d'être régulièrement évalué sur base des performances ;
10. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.

** Techniciens laborantins ou autres compétences équivalentes pour le laboratoire de biotechnologie et Chimie agricole*

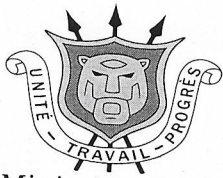
1. Assurer la préparation des milieux de culture ;
2. Assurer lamicro propagation des cultures à multiplication végétative ;
3. Participer à l'initiation et à la culture du méristème ;
4. Mettre en pratique les règles d'hygiène et de sécurité ;
5. Détecter et gérer les infections des vitro plants en culture ;
6. Collecter quotidiennement les données de laboratoire.

2. Profil des techniciens

** Techniciens agronomes et vétérinaires*

1. Être de nationalité burundaise ;
2. Avoir un diplôme A2 de l'ITAB ;
3. Être disponible immédiatement ;
4. Avoir une grande capacité de travail en équipe et résoudre les problèmes quotidiens ;
5. Une bonne maîtrise du français et du kirundi ainsi qu'un bon niveau en anglais ;
6. Une fois retenu, accepter de signer le contrat de performances et d'être régulièrement évalué sur base des performances
7. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



8. Etre âgé de 18ans au moins, n'avoir pas dépassé 35 ans et être disposé(e) à travailler partout sur le territoire national ;
9. Avoir effectué un stage professionnel dans le domaine de la production des semences constitue un atout ;
10. Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, power point) constitue un atout ;
11. Avoir une expérience sur l'insémination artificielle constitue un atout.

** Techniciens laborantins ou autres compétences équivalentes pour le laboratoire de biotechnologie végétale et chimie agricole*

1. En plus du profil en agronomie ou domaine équivalent, avoir effectué un stage professionnel au laboratoire ;
2. Avoir une solide expérience au laboratoire de culture *in vitro*: préparation des milieux de culture/ l'initiation, la micro propagation et la culture du méristème des plantes à multiplication végétative ;
3. Avoir une expérience dans la pratique des règles d'hygiène et de sécurité, rigueur, sens d'organisation et du respect de la gestion des registres du laboratoire ;
4. Avoir une expérience dans la détection et gestion des infections des vitro plants en culture et la collecte quotidienne des données au laboratoire ;
5. Etre capable d'utiliser les équipements importants de laboratoire (autoclave, bain marie, pH-mètre, balance analytique, hotte à flux laminaire, distillateur,...) et être capable de gérer de petites pannes des équipements et d'électricité constituent un atout ;
6. Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (World, Excel) constitue un atout ;
7. Avoir une expérience dans la conservation des produits chimiques au laboratoire constitue un atout ;
8. Avoir une bonne maîtrise du français et du kirundi ;
9. Etre âgé de 18 ans au moins, n'avoir pas dépassé 35 ans et être disposé(e) à travailler partout sur tout le territoire national.

D. Postes de main d'œuvre spécialisée : sept (7) dans les champs de production des semences de première génération (semences de recherche), trois (3) au LASPA et (1) au Service de Prévulgarisation.

1. Les tâches principales sont :

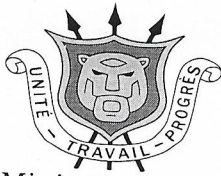
** La main d'œuvre spécialisée au laboratoire*

1. Gérer l'hygiène du laboratoire ;
2. Nettoyage et désinfection de la verrerie ;
3. Gérer les infections des vitro plants en culture pour les laboratoires de biotechnologie végétale ;
4. Savoir utiliser les équipements de laboratoire comme pH mètre, balance de précision, autoclave, étuve, Bec bunsen, bain marie- agitateur, Hotte à flux laminaire, micro-onde, entretien de la hotte,
5. Etre engagé et assidu au travail.

** La main d'œuvre spécialisée dans la production des semences de première génération (semences de recherche)*

1. Gérer l'hygiène et propreté des champs conventionnelles de production de semences ;
2. Suivre rigoureusement la main d'œuvre lors des travaux champêtres ;
3. Etre responsable pour toute activité de production de semences ;
4. Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le système de production de semences dans une institution de recherche constitue un atout ;





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



5. N'avoir pas dépassé 40 ans.

2. Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

** La main d'œuvre spécialisée au laboratoire*

1. Etre de nationalité burundaise
2. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé 45 ans et être disposé(e) à travailler partout sur le territoire national.
3. Avoir une solide expertise au laboratoire
4. Etre capable d'utiliser les équipements des laboratoires constitue un atout.
5. Avoir une connaissance dans la préparation, homogénéisation, stérilisation et conservation du milieu de culture constitue un atout.
6. Avoir une connaissance des différentes activités du laboratoire constitue un atout.
7. Avoir une bonne maîtrise du kirundi et relativement du français;

E. Postes de secrétaire

Taches d'un secrétaire

1. Avoir une capacité organisationnelle des activités de secrétariat notamment réception et enregistrement des courriers
2. Organiser le classement des courriers
3. Organiser l'archivage de façon professionnelle ;
4. Avoir la capacité rédactionnelle des projets de lettre,
5. Réaliser toute autre tâche demandée par son supérieur hiérarchique.

Profil de formation

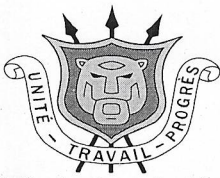
1. Avoir un diplôme A1 en secrétariat de Direction ou équivalent
2. Etre âgé de 20 ans au moins et n'avoir pas dépassé 35 ans

F. Postes de Responsable Administratif et Financier (RAF)

Taches d'un RAF

1. Avoir une capacité organisationnelle des activités sous ses responsabilités
2. Réaliser toute autre tâche exigée par son supérieur hiérarchique.
3. Encadrer, animer, assister et superviser l'action de l'ensemble des cadres et agents affectés aux SAF-RH basés dans la station de recherche (SR) et les centres d'innovation (CI) relevant de son ressort, effectuer des missions de supervision et de formation à ces fins sur terrain.
4. Appuyer l'élaboration des programmes de travail et budgets annuels (PTBA) pour la SR.
5. Appuyer la mise à jour des outils de gestion financière, appuyer et suivre leur application homogène pour tous les services et structures relevant de sa SR d'affectation.
6. Gérer la trésorerie de la SR et des CI relevant de son ressort, selon la réglementation en matière de comptabilité publique et en conformité avec les dispositions du manuel de procédures.
7. Rédiger le courrier destiné à la banque, suivant les instructions du chef du service «comptabilité» au siège et en concertation avec lui.
8. Veiller à la bonne organisation de la saisie des données comptables (recettes et dépenses) dans le système de comptabilité (logiciel)





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



9. Soumettre les pièces comptables au directeur de la SR en fin d'exercice pour vérification et visa.
10. Vérifier, ensuite faire vérifier et valider par le directeur de la SR et envoyer dans les délais les clôtures mensuelles de la comptabilité ainsi que les pièces comptables atténuantes au siège social, conformément aux dispositions du manuel de procédures y relatives.
11. Assurer le classement et l'archivage de la documentation des marchés passés par la SR.
12. Veiller à la bonne organisation de la saisie des entrées et sorties de stocks dans le système de gestion des stocks (logiciel)
13. Participer à la préparation et la mise en œuvre du budget de la SR et de ses CI dans les domaines d'entretien, de maintenance et d'exploitation/ valorisation de son patrimoine.
14. Rigueur, méthode, sens de l'organisation et respect des délais et des budgets.
15. Etre capable d'utiliser personnellement les outils de gestion, paye, comptabilité, approvisionnement et stocks.
16. Maitriser des logiciels de traitement de texte, tableur et internet.
17. Maitriser du français et du kirundi, bon niveau d'anglais.
18. Les rapports administratifs et financiers périodiques de la SR et les rapports spécifiques demandés par le directeur de la SR ou la direction de l'institut (DAF-RH) sont préparés à temps et en qualité.
19. Les bâtiments et immeubles de la SR font l'objet d'un entretien régulier.

Profil de formation

3. Avoir un diplôme BAC + 3 A1 en Economie ou équivalent
4. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé 35 ans

G. Postes de six(6) Chauffeurs pour les véhicules simple et tracteurs

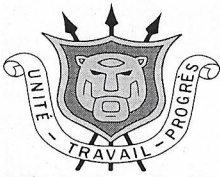
Les tâches principales et profil des candidats

1. Etre de nationalité burundaise
2. Avoir un permis de conduire catégorie B ou C et catégorie F pour les candidats tractoristes
3. Avoir un diplôme constitue un atout
4. Etre âgé de 25 ans au moins, n'avoir pas dépassé 35 ans pour les chauffeurs des véhicules simples et 45 ans pour les tractoristes et être disposé(e) à travailler partout sur tout le territoire national

III. COMPOSITION DU DOSSIER

1. Une lettre de demande d'emploi motivée en français ou en kirundi, portant contact téléphonique et/ou adresse E-mail, adressée au Directeur Général de l'ISABU.
2. Un curriculum vitae détaillé faisant ressortir l'expérience professionnelle, signé et actualisé ;
3. Une copie du diplôme certifié conforme à l'original (tous les candidats sauf la main d'œuvrespécialisée et les chauffeurs);
4. Une copie du certificat de travail ou de l'attestation de services rendus ou tout autre document jugé important pour appuyer la candidature ;
5. Des copies de stages et/ou consultations effectués ainsi que les articles publiés (seulement pour les candidats docteur ou mastère)
6. Une copie de la carte nationale d'identité ;





Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



IV. AVERTISSEMENT

1. Pour les candidats porteurs d'un diplôme de docteur, la sélection se fera sur base des critères de performances préétablis et à compétences égales, une interview sera organisée pour les départager ;
2. Pour les candidats porteurs d'un diplôme de mastère ou BAC+5, BAC+3 ou Ingénieur industriel (A1), seuls ceux qui répondent au profil recherché seront contacté(e)s pour un test écrit qui sera suivi d'une interview uniquement pour ceux qui auront réussi au test écrit.
3. Pour les candidats porteurs d'un diplôme de techniciens A2, seuls ceux qui répondent au profil recherché seront contacté(e)s pour un test écrit qui sera suivi d'une interview uniquement pour ceux qui auront réussi au test écrit.
4. Pour la main d'œuvre spécialisée et chauffeurs, seuls ceux qui répondent au profil recherché seront contacté(e)s pour un test pratique qui sera suivi d'une interview uniquement pour ceux qui auront réussi au test pratique.
5. Cette description de poste n'est pas exhaustive quant aux qualifications et capacités requises, de même que pour les activités et les responsabilités liées au poste.
6. Les candidats résidents tout près des stations et des centres d'innovation de l'ISABU qui remplissent les conditions de recrutement seront privilégiés.
7. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

